

---

**Nombre de membres  
en exercice:** 11

**Séance du 03 mars 2022**

**Présents :** 11

L'an deux mille vingt-deux et le trois mars l'assemblée régulièrement convoquée le 03 mars 2022, s'est réunie sous la présidence de

**Sont présents :** Colin SHERIFFS, Sébastien BOLZON, Hélène CASAGRANDE, Geneviève AIMASSO, Jean-Louis ÉLAIN, Philippe SANCHOT, Michèle LAFFITTE, Sandrine LE DREFF, Philippe PEREIRA, Pascal VINCENT, Vincent DESPAGNE

**Votants:** 11

**Représentés :**

**Excusés :**

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** Geneviève AIMASSO

---

## **Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal** **Du Jeudi 03 Mars 2022**

**Ordre du Jour :**

- 1) Choix du locataire logmt 13 Le Bourg
- 2) Avancement CAB
- 3) Avancement Projet 20 Le Bourg
- 4) Avancement AQUITANIS
- 5) Avancement Projet Atelier Municipal
- 6) Point dossiers adjoints
- 7) Rapport Quinquennal CLETC
- 8) Cotisation CAUE
- 9) Questions diverses

Le Compte Rendu du Conseil du 03 Février est adopté à l'unanimité.

### **1) Choix du locataire Logement 13 le Bourg – DE 2022 011**

Suite au départ de la locataire du logement communal situé au 13 le Bourg, en date du 28/02/2022, une annonce a été passée pour la recherche de nouveaux locataires (leboncoin.fr : 208 demandes au bout de 3 jours de publication de l'offre).

Mme Hélène CASAGRANDE, adjointe au Maire, présente au Conseil les différents dossiers de candidatures présélectionnés parmi les dossiers complets & visites du logement effectuées.

Après discussion le Conseil a retenu à l'unanimité la candidature n°3.

Mme CASAGRANDE s'occupe d'informer les personnes ainsi que des démarches nécessaires à la relocation de ce logement communal.

### **2) Avancement CAB**

M. le Maire informe le Conseil que l'hydro curage et le passage de caméra a été effectué. La réception des travaux de SDEEG a été également faite mais avec des réserves. Concernant le plan d'alignement, ce dossier sera travaillé en avril après la publication de l'appel d'offre qui est prévu pour fin mars. Les travaux doivent débuter en juin.

### **3) Avancement Projet 20 Le Bourg**

M. le Maire demande au Conseil leur accord pour déplacer le local chaufferie à côté de la maison 20 Le Bourg afin de faciliter la livraison des granulés et l'entretien de la chaudière.

Le Conseil accepte à l'unanimité.

M. le Maire informe également le Conseil que le DCE vient d'être publié. Les offres seront analysées début avril.

#### **4) Avancement AQUITANIS**

M. le Maire informe le Conseil que l'appel d'offre concernant l'embauche du bureau d'étude chargé du projet des logements AQUITANIS sur la commune doit être publié le vendredi 4 mars. Il confirme également au Conseil qu'une demande de réunion publique a été faite et aussi que le projet Saint-Laurent/Omet a été retenu dans le cadre de l'AMI engagé pour le logement de demain.

#### **5) Avancement Projet de Stockage Intercommunal**

M. le Maire informe qu'une demande de DETR a été faite et qu'elle est en cours d'instruction.

#### **6) Point dossiers Adjoints**

Les Adjoints rendent compte de leurs dernières actions (**ANNEXE 1**).

#### **7) Rapport quinquennal CLETC**

M. le Maire présente le rapport quinquennal CLETC de la CdC Rurale de l'Entre-deux-Mers aux membres du Conseil Municipal. Cette information est donnée à titre informatif et une délibération d'approbation n'est pas nécessaire.

#### **8) Cotisation CAUE**

M. le Maire présente au conseil la demande de subvention CAUE. Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour le versement de cette cotisation (50€).

#### **10) Questions diverses**

- Déploiement Fibre – secteur GEORGET : après avoir pris des renseignements auprès de la cheffe de projet d'ORANGE, ce secteur est bloqué en raison des poteaux manquants. Il est expliqué dans le dernier échange de mail qu'ORANGE a jusqu'en 2025 pour raccorder ces dernières maisons. La commune va prendre contact avec Gironde Numérique car cette réponse n'est pas du tout acceptable.

- Demande d'achat du terrain en face de La Malouse : une demande a été faite par une entreprise de la commune pour l'achat de ce terrain et donc si accord donné, son prix d'achat sera à déterminer. Le Conseil souhaite, avant d'accepter la vente, avoir plus de précisions quant au projet prévu par l'entreprise. M. le Maire propose parallèlement de prendre contact avec Gironde Ressources pour avoir une estimation du prix du terrain.

- Dates de disponibilité de la salle des fêtes en raison des travaux prévus : M. le Maire informe le Conseil les dates réservées par le Comité des Fêtes pour plusieurs manifestations. Le Conseil prend note mais demande à M. le Maire d'informer Mme la Présidente que certaines dates à partir de septembre sont sous réserve d'accessibilité en raison des travaux du bourg.

- Participation financière au feu d'artifice : le Conseil donne son accord pour une aide financière de 400€ à destination du Comité des Fêtes pour un feu d'artifice.

- Licence IV : M. le Maire informe le Conseil que la Mairie doit passer par un acte notarié pour l'achat de la Licence. L'acquéreur actuel étant sous liquidation judiciaire, la commune doit verser le prix convenu pour la licence au liquidateur. Le notaire a confirmé pouvoir rédiger l'acte pour le 15 mars.

-

La séance est levée à 21h